

Décision n°2025-16-tarifs

Décision portant sur l'approbation des tarifs du colloque « PAC 2025 » _ LPL

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire Parole et Langage (UMR 7309), organise la 17^{ème} édition de la conférence internationale de « *Phonologie de l'anglais contemporain PAC 2025* » du 18 au 20 juin 2025,

Considérant que cette conférence, de renommée internationale, est l'une des plus importantes conférences annuelles en psycholinguistique et sociolinguistique appliquées à la phonétique et à la phonologie,

Considérant que cette conférence vise à promouvoir et à diffuser une recherche de haute qualité, en mettant en avant la valorisation et la diffusion des résultats de recherche obtenus notamment par l'établissement sur ces thématiques,

Considérant enfin que cela s'inscrit pleinement dans la mission de recherche dévolue à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription de la conférence internationale « *Phonologie de l'anglais contemporain PAC 2025* » organisée par le laboratoire Parole et Langage (UMR 7309),

La conférence se déroule du 18 au 20 juin 2025, à Aix-en-Provence.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

	Montant HT	Montant TTC
<i>Chercheurs et enseignants-chercheurs</i>	63,63 €	70€
<i>Etudiants</i>	45,45€	50€
<i>Repas de gala</i>	45€	49,50€

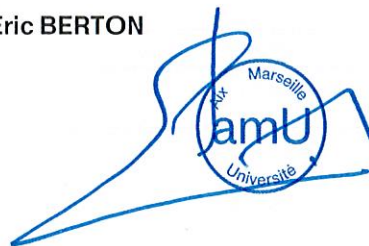
Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 21 février 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **06 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **06 MARS 2025**